



**Municipalité
de Saint-Robert**

666, chemin de Saint-Robert, C.P. 150
Saint-Robert (Québec) J0G 1S0

PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-ROBERT

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE, Nathalie Lussier, directrice générale/greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Robert qu'à une séance régulière tenue lundi le 2 octobre 2023 à 19 h 30, à la salle municipale au 1 rue Aggée-Pelletier à Saint-Robert fut adopté :

CALENDRIER POUR LES SÉANCES ORDINAIRES 2024

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Joël Pelletier, secondé par Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) :

Que le calendrier ci-après adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024, qui se tiendront aux dates mentionnées ci-dessous et qui débiteront à 19 h 30 :

JANVIER	15	JUILLET	2 (mardi)
FÉVRIER	12	AOÛT	12
MARS	11	SEPTEMBRE	3 (mardi)
AVRIL	2 (mardi)	OCTOBRE	7
MAI	6	NOVEMBRE	4
JUN	3	DÉCEMBRE	2

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la Directrice générale/greffière-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

DONNÉE À Saint-Robert
CE 4^e jour d'octobre 2023

Nathalie Lussier,
Directrice générale/greffière-trésorière